

La discrimination et la xénophobie



“La civilisation doit être jugée selon la manière dont elle traite les minorités.”

Le Mahatma Gandhi

Activités associées

- Avons-nous le choix? page 80.
 - Des salaires différents, page 88.
 - En route pour le pays de l'égalité, page 97.
- Héroïnes et héros, page 100.
- Il faut voir les capacités! page 103.
 - Jeux d'images, page 108.
- L'accès aux médicaments, page 118.
- La barrière de la langue, page 145.
- Le sport pour tous, page 172.
 - Mitez-le!, page 203.
 - Parlons sexe, page 217.
 - Puis-je entrer?, page 222.
 - Qui êtes-vous?, page 246.
- Répondre au racisme, page 249.
- Tous différents - tous égaux, page 257.
 - Travail et procréation, page 261.
- Un pas en avant, page 278.

Qu'est-ce que la discrimination?

Qu'il s'agisse de la Déclaration universelle des droits de l'homme ou de tout autre accord international, aucun de ces textes ne donne de définition spécifique de la notion de "discrimination", même s'ils y font souvent référence. Ces instruments, internationaux ou régionaux, de défense des droits de l'homme et de lutte contre des formes très précises de discrimination, proposent des définitions différentes de ce concept, en fonction du type de discrimination concerné.

Ainsi, dans la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la "discrimination raciale" est définie comme "toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, et qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel, ou dans tout autre domaine de la vie publique".

La "discrimination à l'égard des femmes" est définie par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (souvent désignée par le sigle anglais "CEDAW") comme "toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe, et qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, par les femmes, (...) des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil, ou dans tout autre domaine".

On peut dégager les points communs suivants de ces deux définitions:

Il y a, dans les deux cas, une cause de la discrimination, dans la mesure où celle-ci est fondée, par exemple, sur la "race", le sexe de la personne ou ses origines ethniques (ou du groupe visé par la discrimination): ainsi, la personne en question peut être une femme et, qui plus est, une Noire, ou encore un Rom. Les personnes ou groupes qui pratiquent une discrimination à l'égard de ces



individus considèrent que les “attributs” précités posent problème. Mais il y a aussi, dans les deux définitions, des actes de discrimination, par exemple le rejet (refus d’avoir un ami noir), les restrictions (interdiction de l’entrée d’une discothèque à des homosexuels), l’exclusion d’une personne ou d’un groupe de personnes (refus de recruter des femmes pour un poste donné), etc. Ces définitions mettent également l’accent sur les conséquences de ces actes discriminatoires (effets qui peuvent être précisément l’objectif même de ces actes): ainsi, tous les aspects de la discrimination en question peuvent contribuer à empêcher la “victime” d’exercer ses droits en tant qu’être humain et ses libertés fondamentales, et/ou d’en jouir.

La discrimination peut être directe ou indirecte. La *discrimination directe* se caractérise par la *volonté délibérée* de faire subir une discrimination à une personne ou un groupe: il peut s’agir, par exemple, d’un bureau d’emploi qui rejette la candidature d’un Rom, ou encore d’une agence immobilière qui refuse de louer des appartements aux immigrés. “Il y a discrimination directe lorsqu’une personne est moins bien traitée qu’une autre (l’est, l’a été ou le serait) dans une situation identique, et ce pour des raisons raciales ou ethniques”.¹⁹

La *discrimination indirecte* est perceptible en termes d’effets d’une politique ou de mesures données. Elle a lieu lorsqu’une disposition, un critère ou une pratique apparemment neutres place de facto une ou plusieurs personnes membres d’une minorité en situation de désavantage par rapport aux autres. On peut citer comme exemples un critère de taille minimum pour le recrutement des pompiers (critère qui, même s’il peut se justifier, exclut beaucoup plus de femmes que d’hommes de cette profession), un grand magasin qui refuse de recruter des personnes portant des jupes trop longues, ou encore une administration ou un établissement scolaire interdisant l’entrée ou l’utilisation du service en question à des personnes portant un foulard cachant en partie le visage. De telles règles, neutres en apparence par rapport aux origines ethniques ou à la religion des personnes, peuvent en fait désavantager de manière inéquitable certains membres de groupes minoritaires ou religieux portant souvent des jupes longues ou un foulard sur la tête.

? Vous êtes-vous un jour senti victime d’une discrimination injuste?

La discrimination à l’égard de personnes ou de groupes pour des motifs de race, de religion, de sexe, d’origine ethnique, d’ascendance, de nationalité ou d’orientations sexuelles est interdite par de nombreux instruments internationaux de protection des droits de l’homme, et par la plupart des législations nationales.

Il n’en reste pas moins que les minorités font traditionnellement l’objet de discriminations, qu’il s’agisse de minorités nationales, religieuses, culturelles, ethniques ou sociales.

La discrimination dans le domaine de l’emploi

Un membre du personnel de la branche française du fabricant de meubles Ikea a été condamné au paiement d’une amende de 4572 euros, pour avoir recommandé à la direction de la société de ne pas recruter de “gens de couleur”. La coupable et la société “Ikea France” devront verser des indemnités globales de 15 240 euros à la suite de la plainte déposée par quatre syndicats, conjointement avec “SOS Racisme” et le MRAP (“Mouvement contre le Racisme et pour l’Amitié entre les Peuples”). L’employée incriminée avait rédigé et envoyé un courrier électronique recommandant de ne pas recruter de “gens de couleur” pour le poste de superviseur de la distribution des catalogues publicitaires. (D’après un communiqué de presse de l’agence EFE, avril 2001)

Les conséquences négatives que peuvent avoir des manifestations importantes de discrimination - que celle-ci soit ouverte ou plus souterraine - ont conduit certains pays à adopter une politique dite de *discrimination positive*. Celle-ci (également appelée en anglais *affirmative action*) favorise volontairement une certaine catégorie, ou plusieurs catégories ou groupes, tels que les femmes, les

“Au cours de ma vie, je me suis consacré à la lutte en faveur des peuples africains, contre la domination des Blancs, et même des Noirs. J’ai poursuivi un idéal de société libre et démocratique, où toutes les personnes vivent ensemble dans l’harmonie et l’égalité des chances. A cet idéal et à sa concrétisation, j’espère consacrer ma vie. Et, s’il le fallait, je serais prêt à mourir pour lui.”

Nelson Mandela

La discrimination, la xénophobie et le racisme peuvent être également très répandus dans d'autres parties du monde: ainsi, en Inde, on compte quelque 160 millions de "Dalits" (ou "intouchables"). En ce qui concerne les Etats-Unis, certaines études ont montré que le facteur racial était prédominant dans les cas de condamnation à mort par la justice de tel ou tel Etat. Citons encore le Rouanda où, sur une brève période de trois mois, en 1994, près d'un million de personnes - principalement des Tutsi - ont été massacrées.

personnes handicapées ou encore certains groupes ethniques - ou leur donne la préférence. Une telle politique vise essentiellement à éliminer certaines formes de discrimination structurelles pouvant, à défaut, frapper certaines catégories - en général, les minorités -, et à rééquilibrer la représentation des différents groupes composant la société en question.

Les dispositions concernant la non-discrimination dans la Convention européenne des droits de l'homme

En juin 2000, l'adoption, par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, du Protocole No 12 à la Convention européenne des droits de l'homme a élargi le champ de ce texte en ce qui concerne la discrimination. Jusqu'alors, la "non-discrimination" était abordée dans le cadre de l'article 14, interdisant la discrimination uniquement en ce qui concernait les droits de l'homme inscrits dans cette convention. Désormais, le Protocole 12 constitue un progrès important, dans la mesure où il introduit une clause générale de non-discrimination, en autorisant une action renforcée en matière de racisme et de discrimination. Il faut noter toutefois que ce Protocole n'entrera en vigueur qu'après sa ratification par dix Etats.

La xénophobie

Le Dictionnaire d'anglais d'Oxford définit la "xénophobie" comme "une peur malade des étrangers ou des pays étrangers". On peut dire également qu'il s'agit d'une sorte de répulsion vis-à-vis de personnes que l'on ne connaît pas ou qui sont originaires d'un pays étranger.

La xénophobie est un sentiment ou une vision des choses fondés sur des stéréotypes - images ou idées - fabriqués par la société, et non pas sur des faits rationnels ou objectifs.

La vision xénophobe du monde réduit des phénomènes socioculturels assez complexes à des situations totalement manichéennes.

"Nous" (les gens de souche) = le modèle, les "bons", les "personnes normales", la référence universelle, aussi bien en termes de pensée que de sentiments - face à "Eux" (les étrangers) = les délinquants, la menace, l'élément dérangent, les vagabonds, les violents, les cambrioleurs, les envahisseurs, etc. "Nous" (les gens de souche) sommes les bons, face à "Eux" (les autres), qui sont les méchants.

De toute évidence, nous accordons une certaine valeur à l'image que nous nous faisons des autres et de nous-mêmes:

"Nous" = l'élément positif, et "eux" = l'élément négatif.

Pour façonner son identité en tant qu'individu ou membre d'un groupe donné (ethnie, nation, etc.), il faut prendre conscience de la diversité de la société et de sa "différence" personnelle par rapport aux autres - élément qui n'est pas négatif dans la mesure où la "diversité" n'est pas perçue comme une menace, et que l'identification des "différences" ne fait pas le lit de la démagogie politique. L'"autre" doit être considéré d'abord et avant tout comme un frère ou une sœur, un congénère, et non pas comme un étranger, un ennemi ou un rival.

A cet égard, il faut noter que, si, dans les pays d'Europe orientale, les principales "cibles" de la xénophobie vont être, selon toute probabilité, les membres de groupes minoritaires, dans de nombreux pays d'Europe occidentale, les victimes de la xénophobie seront plutôt les immigrés et les réfugiés, y compris, d'ailleurs, ceux venus d'Europe orientale.

? Avez-vous en mémoire des exemples récents de xénophobie dans votre pays?

Même si cette peur des étrangers que l'on désigne sous le terme "xénophobie" est jugée inacceptable sur un plan moral et contraire à la culture des droits de l'homme, ce phénomène n'est



pas illégal et ne peut donc être sanctionné au niveau pénal. Seules les manifestations de xénophobie - c'est-à-dire les actes dus à une vision xénophobe des choses, pouvant prendre des formes violentes (par exemple les agressions racistes, la discrimination sur le lieu de travail, les agressions ou violences verbales, les phénomènes de "purification ethnique" et de génocide, etc.) - sont passibles de sanctions dans la mesure où ils tombent sous le coup de la loi, qui les considère comme des délits.

Date clé

Le 23 août

Journée internationale du souvenir de la traite des esclaves et de son abolition

Le racisme

On peut définir le "racisme" de différentes façons. Selon l'une des définitions possibles, le racisme consiste à croire, consciemment ou inconsciemment, à la supériorité d'une "race" sur toutes les autres. L'implication principale d'une telle conception est l'idée selon laquelle la "race supérieure" a le droit de dominer tous ceux considérés comme "inférieurs" et d'exercer un pouvoir sur eux; en second lieu, cette vision des choses entraîne un certain nombre de points de vue et de comportements, individuels ou collectifs. Toutefois, un autre problème se pose, dans la mesure où la notion de "racisme" présuppose l'existence de différentes "races". Or, il a été établi, que le concept de "race" était un concept fabriqué par la société, et que l'on ne pouvait parler des peuples que sur la base de la notion d' "être humain". Par conséquent, on peut dire, au final, que le racisme existe même s'il n'y a pas de "races".

En Europe, la tradition raciste est très ancienne. Historiquement, les concepts de "races supérieures" et de "races inférieures" se sont appuyés sur une différenciation biologique. Les théories darwiniennes de l'évolution ont été appliquées aux êtres humains, avec un classement par "races". Le colonialisme - cette période où des nations européennes ont dominé d'autres peuples ou nations en les exploitant - a été possible grâce à l'acceptation généralisée d'un "Darwinisme social" et d'autres théories également "racistes". La "mission de l'homme blanc" consistait en un "devoir" des peuples coloniaux européens de "civiliser" d'autres peuples. L'esclavage, autre pratique courante chez les industriels et au sein des équipes dirigeantes européennes jusqu'au début du 19^e siècle, était également fondé sur l'idée que les esclaves potentiels appartenaient à des "races inférieures".

Mais aujourd'hui, les racistes mettent l'accent sur les différences culturelles plutôt que sur une prétendue infériorité biologique. Le *racisme culturel* se fonde sur le principe d'une hiérarchie des cultures, ou sur l'idée que certaines cultures, coutumes, traditions et histoires sont incompatibles. Ainsi, l'exclusion et la discrimination dont sont victimes les étrangers ou certaines minorités sont justifiées par cette prétendue "incompatibilité" culturelle, religieuse ou de civilisation.

Le Pouvoir, l'usage qui en est fait et les abus pouvant parfois le caractériser, sont étroitement liés au phénomène du racisme. En effet, le racisme peut émaner des personnes et instances qui détiennent le pouvoir, et être également à l'origine de rapports de force entre les racistes et leurs victimes. En fait, les victimes du racisme se trouvent en situation de privation de pouvoir. Les préjugés - c'est-à-dire le jugement négatif porté sur des individus ou groupes différents (sans pour autant qu'il y ait une véritable connaissance de ces personnes ou groupes) - sont également liés au phénomène du racisme. Ainsi, on peut considérer le racisme comme la traduction concrète des préjugés - ceux-ci s'illustrant alors, de la part des détenteurs du pouvoir susceptibles de mettre leurs "idées" en pratique, dans des actes ou des types de traitement de "l'autre".

Le racisme peut exister à différents niveaux:

- *au niveau individuel*: il s'agit de comportements, de valeurs et de croyances individuels, fondés sur l'idée de la supériorité de sa "race" et de l'infériorité des autres "races".

Date clé

Le 21 mars
Journée internationale pour
l'élimination de la
discrimination raciale.

- *au niveau interpersonnel*: il s'agit d'attitudes et de comportements concrets vis-à-vis des autres, sur la base de cette même croyance dans la supériorité de sa "race".
- *au niveau institutionnel*: il s'agit de lois officielles, de coutumes, de traditions et de pratiques ayant pour effet systématique d'établir des inégalités et une discrimination raciales.
- *au niveau culturel*: il s'agit d'un ensemble de valeurs et de normes sociales établissant les pratiques culturelles "du cru" comme le modèle et le critère de jugement - par rapport auxquelles les autres pratiques culturelles sont considérées comme inférieures.

Toutefois, les différents niveaux de racisme sont très étroitement liés et s'alimentent les uns les autres de manière très dynamique. De même que la discrimination, le racisme existe sous des formes ouvertes et plus cachées. Mais ses manifestations les plus souterraines et les plus "subtiles" sont aussi dévastatrices qu'un racisme ouvertement exprimé.

A la fois sur le plan historique et dans ses manifestations contemporaines, ces effets dévastateurs sont néfastes tout autant pour les individus touchés que, globalement, pour les sociétés ou ont lieu ces injustices. Le racisme a été à l'origine d'exterminations de masse, de génocides et d'une oppression à grande échelle. Il a souvent conduit à la soumission de peuples entiers aux extravagances de petites minorités détenant le pouvoir et la richesse. Même si des progrès importants ont été accomplis pour mettre un terme à ce type d'injustices, on assiste toujours, aujourd'hui, à certaines formes - plus ou moins cachées - d'isolement, de discrimination et de ségrégation. Certaines personnes perçues comme "différentes" ou "étrangères" voient leur liberté de mouvement restreinte, ou sont même victimes d'agressions et d'humiliations caractérisées ou encore d'une exclusion sociale.

Le racisme et la violence des jeunes

La violence de jeunes gens animés par la haine raciale est aujourd'hui une réalité dans la plupart des pays européens. On fait officiellement état de nombreux cas de personnes (jeunes gens et/ou adultes) agressées, battues, menacées, voire - dans les cas les plus extrêmes - assassinées en raison de leur nationalité, de leur aspect physique, de leur religion, de la couleur de leur peau, de leur type de cheveux, voire de leur barbe.

La violence raciste peut également s'exprimer de manière plus "subtile" ou plus diffuse. Il s'agit alors de la désignation de "boucs émissaires", ou de la pratique de la ségrégation et de la discrimination. Le fait d'être interpellé pour un contrôle de police parce que l'on a un physique "différent" (peau ou cheveux plus foncés) est également une forme d'oppression.

La Conférence mondiale des Nations Unies contre le Racisme, la Discrimination raciale, la Xénophobie et l'Intolérance qui y est associée (WCAR)

Cette troisième Conférence mondiale du nom s'est tenue à Durban, en Afrique du Sud, du 31 août au 7 septembre 2001. Elle a généré un mouvement international très important et de nombreuses attentes. Près de 160 Etats et plus de 1500 ONG y ont participé. Au cours de cette conférence, deux questions ont prédominé: le sort des Palestiniens (avec, notamment, une initiative consistant à désigner le Sionisme comme une pratique raciste), et la reconnaissance de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité (avec un droit d'indemnisation). Le texte final a avalisé ces deux thèmes, dans le cadre d'une formulation qui s'est révélée acceptable pour la plupart des participants - à savoir:

On estime à près de 12 millions le nombre d'Amérindiens d'Amérique du Nord exterminés entre 1600 et 1850. Par ailleurs, on évalue entre 10 et 20 millions le nombre d'Africains noirs décimés par 200 ans de traite internationale des esclaves.



“Nous sommes préoccupés par le sort des Palestiniens, qui subissent une occupation étrangère. Nous reconnaissons le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant. Nous reconnaissons également le droit à la sécurité de toutes les nations de la région - y compris Israël -, et invitons tous les Etats à soutenir le processus de paix et à le conduire à bon terme, dans les délais les plus brefs.”

Des excuses vis-à-vis du phénomène de l'esclavage ont été également présentées dans le cadre de ce texte final, sans que l'on aille pour autant jusqu'à prévoir une indemnisation. La reconnaissance de la traite des esclaves et de l'esclavage en tant que crimes contre l'humanité a constitué, pour bon nombre de participants, un moment historique dans le sens du rétablissement de la dignité d'une grande partie de l'humanité.

? **Estimez-vous que les gouvernements des pays ayant tiré profit de l'esclavage par le passé devraient, aujourd'hui, procéder à une indemnisation financière?**

Outre la Conférence officielle, un forum d'ONG et un forum international de jeunesse se sont tenus les jours précédents la WCAR. Des organisations de jeunesse, des représentants et des délégués de jeunes auprès de délégations gouvernementales avaient été invités à participer. Quelque 200 jeunes adultes représentant toutes les régions géographiques se sont ainsi retrouvés pour discuter des problèmes clés associés à la lutte contre le racisme et la xénophobie.

? **Pour quelles raisons la propagande raciste diffusée sur Internet devrait-elle être contrôlée ou interdite?**

Immigrés, réfugiés et demandeurs d'asile

Dans l'Europe d'aujourd'hui, de nombreux immigrants, demandeurs d'asile et réfugiés connaissent des situations très difficiles et peuvent être quotidiennement victimes de violations de leurs droits fondamentaux et de leur dignité. Les réfugiés et demandeurs d'asile ont été contraints de quitter leur domicile, leur pays et leur famille, afin d'échapper à la guerre, aux persécutions ou à une absence totale de sécurité. Si une grande majorité de ces personnes cherchent en fait refuge ailleurs qu'en Europe, un certain nombre d'entre elles et certains groupes souhaitent se réfugier sur le continent européen. Mais les sentiments persistants, voire croissants, de nationalisme et de xénophobie, ou encore, tout simplement, la démarche de politiciens xénophobes, ont conduit de nombreux gouvernements à adopter des mesures très strictes vis-à-vis des demandeurs d'asile - dispositions visant essentiellement à les empêcher d'entrer sur le territoire national concerné.

Ces réfugiés et demandeurs d'asile constituent un groupe particulièrement vulnérable, bien que leur statut soit défini et protégé par la Convention de Genève de 1951. A l'heure actuelle, la plupart des pays européens se sont dotés d'une législation permettant la détention de ces réfugiés ou demandeurs d'asile dans les aéroports ou à des postes frontières - et ce, sans aucune considération pour les droits de ces personnes. L'expulsion d'immigrés ou de demandeurs d'asile clandestins, dont la demande a été rejetée par les autorités concernées, est pratique courante, et peut même constituer une forme de "traitement dégradant".

? **Que se passe-t-il, dans votre pays, lorsqu'un réfugié demande l'asile? Connaissez-vous le processus par lequel les réfugiés doivent passer?**

Dates clés

Le 20 juin
Journée mondiale des réfugiés

Le 18 décembre
Journée internationale des migrants.

Dans la ville de Francfort-sur-l'Oder, à la frontière germano-polonaise, de jeunes "skinheads" allemands menacent et agressent très fréquemment des étudiants étrangers fréquentant l'université locale, ainsi que des ouvriers étrangers. Du côté polonais de la frontière, dans la ville de Slubice - qui est une sorte de banlieue de Francfort-sur-l'Oder -, un autre groupe de jeunes néo-nazis fait également la chasse aux étrangers. Ainsi, on a eu connaissance d'un incident au cours duquel ces jeunes gens ont "tabassé" un étudiant, avant de lui présenter des excuses lorsqu'ils se sont aperçus qu'il était espagnol. Ils avaient cru que c'était un Allemand d'origine étrangère...²⁰

Date clé

Le 20 juin
Journée mondiale des Réfugiés.

Les Accords de Schengen (1990) autorisent la libre circulation des personnes à travers les frontières de 14 des Etats membres de l'Union européenne. Cependant, si elle a effectivement aboli ses anciennes frontières, l'UE a créé une "frontière" plus large en vue de protéger l'espace européen.

L'élaboration d'une politique européenne commune en ce qui concerne les réfugiés et les immigrés a souvent été désignée par la formule de "Forteresse Europe", d'une part en raison de son insistance sur l'exclusion et le rejet des réfugiés et, d'autre part, parce qu'une telle politique montre de quelle manière on peut occulter les réalités et les besoins des demandeurs d'asile par crainte des migrations économiques.



D'où sont originaires les réfugiés admis dans votre pays? Pour quelles raisons sont-ils devenus des réfugiés?

Les politiques très restrictives, voire xénophobes, conduites par de nombreux pays européens contraignent bon nombre de migrants à adopter des voies illicites afin de pénétrer sur le continent européen. Ces personnes sont souvent la proie de responsables de trafics organisés. La plupart de ces migrants n'atteignent jamais l'Europe, et certains d'entre eux trouvent même la mort en chemin - dans les mers et sur les côtes d'Espagne, dans des navires abandonnés, en Méditerranée, ou encore dans des trains ou des camions où ils meurent d'étouffement.

Cette immigration clandestine peut être également synonyme de main-d'œuvre à bon marché pour de nombreux industriels et entrepreneurs. Ainsi, la pauvreté qui sévit dans des pays tels que la Moldova et l'Ukraine pousse un grand nombre d'hommes à aller chercher du travail dans les pays d'Europe occidentale. Etant "clandestins", ces immigrés sont forcés d'accepter de très mauvaises conditions de travail et des salaires très bas. En outre, ils sont souvent victimes d'un chantage de la part de leurs "passeurs", qui confisquent leur passeport ou les menacent de les dénoncer à la police. Très fréquemment, les jeunes femmes connaissent le même type de situations: elles sont victimes d'un trafic d'êtres humains, qui les force à accepter des travaux ménagers, voire à se prostituer.

Dans la plupart des pays, on a une vision utilitaire de l'immigré. Ce dernier n'est pas accueilli pour sa valeur intrinsèque d'être humain susceptible de contribuer au développement de la société en question; l'immigré est plutôt accueilli et accepté uniquement dans la mesure où l'on a besoin du potentiel de travail qu'il représente.



Estimez-vous que seules les personnes disposant de moyens financiers devraient être autorisées à entrer dans votre pays?

De nombreux jeunes gens issus de l'immigration - ce que l'on appelle communément les immigrés de la deuxième ou de la troisième génération - peuvent être quotidiennement victimes de différentes formes de discrimination, pouvant déboucher sur la violence, l'exclusion sociale et la délinquance. L'une des expressions les plus courantes de cette discrimination raciste sous-jacente consiste à demander à ces jeunes de "faire un choix" entre la culture de leurs parents et celle du pays d'"accueil". D'autres soupçons du même type peuvent peser quant à l'identité, l'allégeance et le patriotisme d'autres minorités sociales ou ethniques.

L'antisémitisme et la "romaphobie"

Sur l'ensemble du continent européen, les Juifs et les Roms sont, historiquement, les deux minorités ayant le plus souffert de la discrimination sur la base de leur prétendue "infériorité" et des stéréotypes négatifs attachés à cette idée.

"Le prix de la dignité humaine est au cour du travail que j'accomplis auprès des immigrés. Nous encourageons les jeunes immigrés qui s'adressent à nous à partager leur histoire avec leurs aînés."

Mme Giulia Sanolla, bénévole italienne au sein de l'organisation Sud



Ces deux minorités sont originaires de régions extérieures à l'Europe, les Juifs provenant de ce que l'on appelle aujourd'hui le Proche-Orient (les territoires actuels d'Israël et de Palestine) et des rives sud de la Mer noire, et les Roms étant originaires de l'Inde. Ces deux peuples ont émigré à la suite de persécutions - ayant tous deux subi, au cours des siècles, les exactions des peuples majoritaires de l'Europe, et ayant été tous deux considérés comme inférieurs, et, pour une large part dans les deux cas, exterminés par les Nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale. Juifs et Roms ont également souffert sous les anciens régimes communistes du continent européen, et continuent à faire l'objet de discriminations, de haines et de préjugés - bien que leurs contextes sociaux respectifs soient très différents.



Quel a été le sort des Juifs, dans votre pays, au cours de la Seconde Guerre mondiale?

L'antisémitisme

L'antisémitisme peut se définir comme "une hostilité à l'égard des Juifs en tant que groupe religieux ou minorité, s'accompagnant souvent d'une discrimination sociale, économique et politique"²¹ - phénomène très répandu au cours de l'histoire de l'Europe, jusque et y compris la période actuelle. Les antisémites ont inventé des histoires de complots prétendument menés par les Juifs - fantasmes qui ont alimenté l'antisémitisme des non-Juifs (la plus scandaleuse de ces inventions ayant été les "Protocoles des Sages de Sion", texte diffamatoire incitant à la violence à l'égard des Juifs, qui circule toujours dans certains pays européens).

Vers la fin du dix-neuvième siècle, les communautés juives de Russie ont constamment été les victimes de *pogroms* (mot russe signifiant "dévastation") qui consistaient, de la part de la population locale, dans des actes de violence discriminatoire et systématique à l'égard des communautés juives avec, fréquemment, le consentement passif ou la participation active de la police - le tout étant encouragé par une politique antisémite des gouvernements de l'époque. L'agression des communautés juives était également chose courante dans d'autres pays européens, tels que la France et l'Autriche.

Puis, la montée du fascisme au cours de la première moitié du vingtième siècle a fait subir de nouvelles souffrances, encore plus importantes, à de nombreux Juifs vivant en Europe, du fait que l'antisémitisme était désormais une composante de l'idéologie des partis fascistes au pouvoir. Ces régimes et partis fascistes ont souvent collaboré - directement ou indirectement -, avec le régime nazi, durant l'Holocauste.

Au cours de l'Holocauste perpétré par les Nazis dans le cadre de la Seconde Guerre mondiale (et que l'on désigne également sous le nom de "Shoah", mot hébreu signifiant "désolation"), quelque six millions de Juifs ont été systématiquement exterminés au seul motif d'être juifs. L'Holocauste a été le "point culminant" de la politique raciste et antisémite du régime d'Hitler, dont la cruauté s'était manifestée dès le 9 novembre 1938, lors de ce que l'on a appelé la "Nuit de cristal", "pogrom" massif organisé dans toute l'Allemagne.

Avec la réussite de la Révolution bolchevique en Russie, les pogroms allaient cesser dans ce qui était devenu l'Union soviétique; mais l'antisémitisme persista tout de même sous des formes différentes - notamment par des déplacements forcés de populations, la confiscation de biens, ou encore des parodies de justice. Sous les régimes communistes, l'antisémitisme se dissimulait souvent, également, sous une politique officielle d'anti-sionisme.

Aujourd'hui, l'antisémitisme est tout aussi "florissant" qu'autrefois, même si c'est de manière plus cachée. Des groupes prétendant appartenir à une "race supérieure" profanent des cimetières

Date clé

Le 9 novembre

date anniversaire de la "Nuit de cristal", est devenu la Journée internationale contre le fascisme et l'antisémitisme.

Le 30 avril

Journée du souvenir de l'Holocauste ("Yom ha Shoah")

Date clé

Le 8 avril
Journée mondiale des Roms.

juifs; des réseaux néo-nazis, comportant souvent de nombreux jeunes, clament ouvertement leur antisémitisme; et il existe de nombreux sites Internet et toute une "littérature" glorifiant la propagande nazie.

La "romaphobie"

Les Roms (appelés à tort "Gitans", et englobant le groupe des Sinti) ont toujours été considérés comme des gens différents par les autres peuples européens. Depuis la nuit des temps, ce sont des nomades, des ferrailleurs ambulants, de petits artisans, des musiciens ou des commerçants. Tout au long de leur histoire, les Roms ont été contraints à l'assimilation; leur langue a été interdite dans certains pays, et les enfants ont souvent été éloignés de leurs parents par la force. Les Roms ont été esclaves dans de nombreux pays - le dernier en date ayant été la Roumanie, où cet esclavage a été aboli en 1856. Les Roms n'ont jamais disposé d'un Etat et n'ont jamais fait la guerre à d'autres peuples. Tout au long du vingtième siècle, on a continué à les considérer comme des vagabonds; dans de nombreux pays, des lois ont été adoptées afin de les contraindre à la sédentarité.

A l'heure actuelle, les communautés roms font toujours - plus ou moins directement - l'objet de discriminations, de persécutions et de rejets, dans tous les pays européens.

? Quelle est l'importance numérique de la communauté rom, dans votre pays?

Le mot *Porajmos* désigne le génocide des Roms et des Sinti d'Europe perpétré par les Nazis et leurs alliés, de 1933 à 1945. Selon les sources, le nombre de victimes de ce massacre varie entre cinq cent mille et deux millions. Du fait du *Porajmos*, les Roms d'Europe ont perdu jusqu'à 70% de ce qui faisait leur population avant la Seconde Guerre mondiale.

Avec leur volonté d' "émanciper les Roms", les anciens régimes communistes d'Europe ont anéanti le mode de vie traditionnel de ce peuple. Et la famille rom traditionnelle s'est encore plus désintégrée avec le capitalisme; les Roms n'étant généralement pas qualifiés pour des emplois de haute technologie, se retrouvent donc condamnés au travail manuel, voire au chômage et à l'exclusion sociale.

A l'heure actuelle, la population rom d'Europe est estimée à huit à douze millions de personnes - réparties sur l'ensemble du continent européen. La grande majorité d'entre eux est sédentaire; mais, dans certains pays occidentaux, les Roms sont encore nomades - totalement ou en partie seulement. Si, en Espagne et au Portugal, les Roms ne pratiquent quasiment plus leur langue (du fait que l'usage de celle-ci a été réprimé, voire carrément interdit), dans la plupart des autres pays où il existe des communautés roms, la langue rom reste un facteur de cohésion culturelle.

Ce que l'on peut appeler la "Romaphobie" - c'est-à-dire la discrimination et l'hostilité à l'égard des Roms -, est un phénomène courant et très répandu en Europe. Les Roms sont parmi les premières communautés touchées par les conflits armés (comme ce fut le cas en ex-Yougoslavie, où le sort des Roms, pris entre tous les feux, fut en grande partie ignoré). Parmi d'autres exemples récents de discrimination, on peut citer les familles roms du Portugal illégalement privées de tout droit de propriété sous prétexte de "lutte contre la criminalité"; la discrimination à l'égard des enfants roms en ce qui concerne l'accès à l'éducation ou, plus généralement, pour l'ensemble de ces communautés itinérantes, le non-bénéfice des services sociaux de base (cas du Royaume-Uni et de la France); ou, tout simplement, le non-respect de leurs droits, pourtant reconnus. Dans de nombreux pays, les Roms ont été les victimes de groupes fascistes et racistes violents - agressions qui ont souvent abouti à de véritables assassinats; quant aux enfants roms, ils sont parfois regroupés dans le même établissement scolaire que les enfants souffrant d'handicaps mentaux. Les villages roms font souvent l'objet d'une ségrégation et d'un isolement total.

"Les gitans doivent être pourchassés par le feu et l'épée."

Législation espagnole du dix-huitième siècle



? Quel genre de nouvelles sur les Roms trouvez-vous dans votre presse locale ?

De nombreux enfants et jeunes Roms grandissent dans un environnement social hostile, où le seul soutien et la seule reconnaissance dont ils bénéficient proviennent de leur famille ou de leur propre communauté. Ces jeunes gens se voient privés de nombreux droits fondamentaux (tels que l'éducation ou la santé), ou n'en ont tout au plus qu'une jouissance très limitée.

Cependant, à l'heure actuelle, on prend très progressivement conscience du sort des Roms. Au niveau mondial, l'Union internationale des Roms (*International Romani Union*) est leur organisation politique la plus représentative, jouissant d'un statut consultatif au sein de différents organes des Nations Unies. Par ailleurs, le Centre des Droits des Roms européens, situé à Budapest, est la principale organisation internationale de défense des droits de l'homme des Roms; elle est très active en matière de sensibilisation de l'opinion publique, ainsi que de suivi et de protection de leurs droits humains.

Les invalides et les handicapés

L'invalidité se définit comme la condition de personnes privées de leurs capacités à la suite d'une maladie, d'un accident ou en raison d'un handicap physique; le terme d' "invalidité" a également une connotation juridique, signifiant que, sur un plan légal, la personne en question est inapte.

Cette notion d' "invalidité" ou d' "incapacité" recouvre en fait un très grand nombre de handicaps fonctionnels pouvant frapper toutes sortes de personnes, dans le monde entier. On peut être handicapé physiquement, intellectuellement, ou sur un plan sensoriel, ou encore du fait d'un certain état de santé ou d'une maladie mentale. Ce type d'incapacité, de condition ou de maladie peut être temporaire ou permanent.

Le terme de "handicap" recouvre la perte ou la réduction des possibilités de participation à la vie de la société sur un pied d'égalité avec les autres. Il reflète la confrontation d'une personne invalide et de son environnement. Ces deux termes ("invalidité" et "handicap") peuvent en fait s'utiliser dans ce type de cas; mais ils ont chacun une connotation et un poids singulièrement différents.

? De quelle manière les personnes invalides ou handicapées peuvent-elles participer aux activités de votre organisation?

On a évalué, en moyenne, à 10% de la population mondiale les personnes invalides ou handicapées. Cela revient à dire, par exemple, que, sur les quelque 800 millions d'habitants des 43 Etats membres du Conseil de l'Europe, on compte environ 80 millions d'invalides ou de handicapés. En dépit des progrès accomplis ces dernières années dans de nombreux domaines, bon nombre de handicapés rencontrent encore des difficultés dans l'Europe d'aujourd'hui, en termes d'égalité des chances et de participation pleine et entière à la vie de la société: par exemple, ces personnes ont un faible niveau d'instruction et manquent de formation professionnelle; elles connaissent un taux de chômage élevé; elles ont des revenus assez bas; elles se heurtent à toutes sortes d'obstacles dans l'environnement matériel; elles peuvent souffrir d'exclusion sociale, d'une certaine intolérance, de certains clichés et stéréotypes, d'une discrimination directe ou indirecte, ou encore être victimes de violences, de mauvais traitements et d'agressions.²² Une enquête d' "Eurobaromètre" et menée en 2001 dans les pays de l'Union européenne a révélé que 97% des personnes interrogées estimaient que l'intégration sociale des handicapés devait être améliorée.²³

Dates clés

Le 10 octobre
Journée internationale de la santé mentale

Le 3 décembre
Journée internationale des personnes handicapées

"Les personnes handicapées ont le droit à l'autonomie, à l'intégration sociale et à la participation à la vie de la communauté."

Article 15 de la Charte sociale européenne révisée

Au sein de l'Union européenne, la plupart des organisations actives en matière de promotion des droits des personnes handicapées font partie du **Forum européen des personnes handicapées**. Au sein du Conseil de l'Europe, les actions et politiques menées dans ce domaine sont coordonnées par la Direction Générale des Affaires sociales.

L'Union européenne a déclaré 2003 "**Année européenne des citoyens handicapés**".

Que souhaitent les personnes handicapées?

“Rien de spécial; rien d’extraordinaire. Nous voulons simplement être en mesure d’aller à l’école de notre quartier ou secteur, d’accéder à la bibliothèque publique, d’aller au cinéma, de prendre un autobus pour faire nos courses au centre-ville ou pour aller voir des amis ou des parents à l’autre bout de la ville ou du pays. Nous souhaitons également avoir accès au bureau de vote, comme tout le monde, les jours d’élection. Nous voulons pouvoir nous marier, travailler et avoir les moyens d’élever nos enfants. Nous voulons encore des soins médicaux de bonne qualité et financièrement abordables. Nous souhaitons enfin être considérés comme des personnes à part entière, intégrées à la société, et non pas comme des individus à cacher, à prendre en pitié ou demandant la charité.” (Adrienne Rubin Barhydt, le 10 avril 1996) www.disrights.org.

Homophobie ou la discrimination fondée sur l’orientation sexuelle



L’“homophobie” peut se définir comme une aversion ou une haine à l’égard des homosexuels ou de leur mode de vie et de leur culture ou, plus généralement, à l’égard de personnes ayant des tendances sexuelles différentes.

Dans de nombreuses régions du monde, des personnes ayant des penchants sexuels différents (c’est-à-dire différents de ceux de la majorité) subissent des discriminations pouvant aller d’insultes au meurtre. Dans de nombreux pays, l’homosexualité reste, à ce jour, un délit - passible, dans certains de ces pays, de la peine capitale. En Europe, même si l’on a accompli des progrès dans ce domaine, bon nombre de gens continuent à considérer l’homosexualité comme une maladie, un trouble psychologique ou un comportement antinaturel.

La notion d’homosexualité recouvre différentes réalités et différents points de vue. Voici quelques définitions de base, dans ce domaine:

- Les *bisexuels* sont attirés à la fois par des personnes du même sexe et par des personnes du sexe opposé.
- Le terme de *gay* se réfère aux homosexuels masculins. Mais, dans certains milieux, on l’utilise également pour les homosexuelles (autrement dit, les lesbiennes).
- Le terme d’*homosexuel* signifie, sur un plan purement “technique” en quelque sorte, quelqu’un qui n’est attiré que par des personnes du même sexe.
- L’*hétérosexuel* est quelqu’un attiré uniquement par des personnes du sexe opposé.
- Le terme de *lesbienne* se réfère aux homosexuelles - c’est-à-dire aux femmes attirées par les femmes.
- Le *transgenre* est une personne avec un genre (ou identité sexuelle) différent de son sexe biologique (par exemple, une personne de genre masculin dans un corps de sexe féminin, ou vice-versa).

Dans un rapport présenté au Parlement européen, en juin 2001, au sujet de la discrimination d’ordre sexuel en Pologne, 22% des LGBT déclaraient avoir subi des violences physiques, et 77% de ces victimes précisaient n’avoir jamais signalé ces incidents à la police par peur des réactions de leur famille et des policiers eux-mêmes.²⁴



- L'abréviation *LGBT*, utilisée ici, signifie "Lesbienne, gay, bisexuel ou transgenre".

Dans l'Europe d'aujourd'hui, la vie des LGBT varie d'une vie agréable (dans les grandes villes d'Europe occidentale, où l'on trouve une "contre-culture" assez vivace dans des bars, des clubs et des organisations) à une condition carrément dangereuse (harcèlement de la police, mais aussi de la part des gens "normaux", législation discriminatoire et meurtres animés par la haine - autant d'éléments à l'ordre du jour dans certains pays d'Europe orientale tels que la Bulgarie, l'Albanie, la Roumanie et la Moldova), en passant par certaines difficultés (c'est le cas dans les petites villes d'Europe occidentale et dans une assez grande partie de l'Europe centrale où, toutefois, la vision de l'homosexualité évolue très progressivement).

Dans l'ensemble de l'Europe, les couples de lesbiennes ou de "gays" subissent également une discrimination sur un plan juridique, en ce qui concerne des questions telles que le droit de se marier, de fonder une famille ou d'adopter des enfants (en d'autres termes, ils ne peuvent, dans ces domaines, jouir du même statut que les couples hétérosexuels).



Connaissez-vous un homosexuel ou une lesbienne célèbre, originaire de votre pays?

Date clé

Le 7 août

Journée internationale de l'éducation et des droits transgenres

Le "triangle rose"

Plusieurs dizaines de milliers d'homosexuels sont morts dans les camps de concentration nazis. Le triangle rose et la couleur rose en général sont communément associés aux mouvements et à la culture homosexuels depuis que les homosexuels ont été contraints de porter ce symbole rose dans les camps de concentration, pour indiquer clairement leur "déviance sexuelle".

Les problèmes majeurs auxquels doivent faire face de jeunes LGBT sont, d'une part, la discrimination que leur font subir les autres - c'est-à-dire la violence, le harcèlement et le nonaccès à certains services (l'expulsion d'un restaurant, par exemple, est chose courante) - et, d'autre part, de fréquentes difficultés auprès de la famille et des amis, une fois qu'ils leur ont révélé leur "nature". Pour bon nombre de ces personnes, il s'agit de problèmes graves et de nombreux jeunes LGBT retardent le moment où ils vont faire cette révélation (ce que les Anglo-Saxons appellent le "coming out"), par crainte d'être rejetés. De même, à l'école, la pression peut être très forte de la part des autres élèves - ce qui peut rendre la vie de ces jeunes LGBT très difficile.



Les couples de "gays" et de lesbiennes devraient-ils avoir le droit de se marier?

Les jeunes sont, parmi d'autres catégories, des "cibles" particulièrement vulnérables de la violence et de la discrimination de caractère homophobe. Ces jeunes gens ont souvent un sentiment de culpabilité et une véritable interrogation sur leur identité sexuelle; ils craignent le rejet ou une incompréhension totale de la part des autres. Cette réaction négative des autres les place souvent en porte-à-faux par rapport à eux-mêmes et à la société dans son ensemble. Pire encore, la violence pouvant être exercée à leur égard en conduit beaucoup à la dépression, voire au suicide.

La discrimination religieuse

En Europe, l'expression la plus ancienne et visible de la diversité est la pluralité confessionnelle. En majorité, les Européens sont des chrétiens - même s'ils ne sont pas toujours pratiquants; cependant, cette apparence unitaire "cache" souvent une certaine diversité. Ainsi, l'Europe a été autrefois déchirée par les guerres entre Catholiques et Protestants et, plus loin encore dans l'histoire, par des conflits tout aussi sanglants entre Catholiques et Chrétiens orthodoxes orientaux. Chaque

"Dans le cas des homosexuels, l'histoire et l'expérience nous apprennent que la "blessure" n'est pas liée à la pauvreté ou au manque de pouvoir: elle est associée, plutôt, à ce que l'on peut appeler l'"invisibilité". C'est une situation où les autres dénaturent votre désir, considèrent comme pervers et honteux une attirance physique pourtant spontanée, vous interdisent de manifester votre amour et vous refusent un plein statut moral dans la société, simplement pour être ce que vous êtes (...)."

*le Juge Albie Sachs, Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud, 1998.*²⁵

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, des "Témoins de Jéhovah" ont été envoyés dans les camps de concentration nazis pour avoir refusé de servir dans l'armée allemande.

confession religieuse se subdivise en de nombreuses branches, représentant des "nuances" souvent imperceptibles pour le profane, mais essentielles pour les croyants.

Bien qu'à l'heure actuelle il existe un certain nombre de minorités religieuses chrétiennes en Europe, ces confessions ont, au fil des siècles, fait l'objet de discriminations (et en font encore l'objet aujourd'hui, dans certains pays). Ces églises particulières ne sont pas forcément "reconnues", ou ne jouissent pas du même statut ou des mêmes droits (notamment dans le domaine éducatif) que la religion officielle ou dominante.

Mais, en partie en raison du processus d'intégration et de coopération européennes, ces différences entre les diverses confessions chrétiennes n'ont plus autant d'importance en termes socio-politiques. Cependant, certains idéologues et hommes politiques estiment que la chrétienté devrait être le fondement de l'identité européenne; mais c'est là une position dangereuse, qui fait fi de plusieurs millions d'Européens athées et, bien sûr, de l'ensemble des non-Chrétiens.

? Quelles sont les religions minoritaires dans votre ville ou votre collectivité? Quels sont leurs lieux de réunion et de culte?

De toutes les religions non-chrétiennes, le Judaïsme est peut-être celle qui a subi le plus de discriminations, tout au long de l'histoire, sur le continent européen. Après l'expulsion des Juifs d'Espagne et du Portugal au 15^e siècle, par exemple, ceux qui avaient souhaité rester dans ces pays furent contraints de se convertir ou de pratiquer leur religion dans la clandestinité et dans un climat de danger constant pour leur vie. Les préjugés et les idées fausses sur les Juifs ont certainement alimenté l'antisémitisme. Ces préjugés ont également servi à justifier, tout au long de l'histoire, la discrimination et la ségrégation dont les Juifs ont fait l'objet, et ont probablement conduit à une certaine tolérance passive de l'Holocauste dans certaines sociétés majoritairement chrétiennes.

Parmi les autres minorités religieuses que compte l'Europe, citons les Bouddhistes, les Hindous, les Baha'is, les Rastafaris et les Sikhs. Ces communautés peuvent faire l'objet de différentes formes de discrimination - en fonction du pays où elles vivent. Et cette discrimination s'accompagne souvent d'une attitude raciste à leur égard.

L'islamophobie

De toutes les religions non-chrétiennes, la religion musulmane est la plus importante en Europe. C'est, dans certains pays et régions des Balkans et du Caucase, la confession religieuse majoritaire, et la deuxième religion en France, en Allemagne et dans de nombreux autres pays d'Europe occidentale ou orientale.

Le "coup de projecteur" sur les communautés musulmanes du monde entier depuis les terribles attentats du 11 septembre 2001, aux Etats-Unis, a révélé la fragilité des relations intercommunautaires et de notre sens de la tolérance. Les Musulmans vivant dans des pays occidentaux ont été étonnés que des personnes qu'ils croyaient être leurs amis, leurs voisins et leurs compatriotes aient pu subitement se retourner contre eux et leur reprocher la destruction du "World Trade Center", voire se venger sur des innocents - hommes, femmes ou enfants. L'un des sujets les plus préoccupants, pour eux, a été l'agression, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe, d'un certain nombre de femmes portant le foulard.

? Quelles images avez-vous de l'Islam?

L'islamophobie" - c'est-à-dire, littéralement, la peur de l'Islam, des Musulmans et de tout leur univers - n'est pas un phénomène nouveau. C'est, en réalité, une forme de préjugé très ancienne, qui s'est



réactualisée, avec les effets dévastateurs que ce phénomène peut avoir aujourd'hui sur la vie quotidienne des Musulmans, et notamment de ceux appartenant à des communautés minoritaires.

La situation actuelle est fondée sur des préjugés à l'égard de l'Islam, profondément enracinés dans la plupart des sociétés européennes. Les formes les plus courantes en sont la non-reconnaissance officielle de la religion musulmane, le refus d'autoriser la construction de mosquées et le défaut de structures ou de soutien des communautés ou groupes religieux musulmans.

L'ignorance de la nature de l'Islam est la raison essentielle de cette islamophobie. Très souvent, l'Islam est associé uniquement au terrorisme et à l'extrémisme. Mais, en réalité, c'est une religion de tolérance, de solidarité et d'amour de l'autre - comme bon nombre de religions, d'ailleurs.

? Que peut faire votre organisation ou votre établissement scolaire pour une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des autres religions?

L'un des préjugés les plus courants au sujet de l'Islam est sa prétendue "incompatibilité" avec les droits de l'homme. Cette idée est souvent inspirée par la situation prévalant dans les pays où la religion musulmane est majoritaire - notamment des pays arabes. L'absence de démocratie dans beaucoup de ces pays et les importantes violations des droits de l'homme auxquelles on y assiste sont citées comme des exemples de cette "incompatibilité". Et le préjugé en question consiste précisément à considérer l'Islam comme l'unique cause de cette situation, alors qu'il faudrait dire tout simplement que les Etats en question ne sont pas démocratiques. Si l'on appliquait ce type de raisonnement aux pays chrétiens, cela reviendrait à rendre le christianisme responsable des dictatures qu'ont connues autrefois le Portugal, l'Espagne ou encore la Grèce, et à en conclure que les religions chrétiennes sont incompatibles avec la démocratie et les droits de l'homme.

Les jeunes sont souvent persécutés s'ils manifestent ostensiblement leur fidélité à l'Islam. Dans certains pays, on a interdit aux jeunes musulmans d'aller à l'école avec le foulard sur la tête.

Le cadre juridique

Il existe de nombreux textes et instruments internationaux ou régionaux qui traitent soit de la discrimination en général, soit de formes très spécifiques de discrimination. En voici quelques exemples, tout d'abord au niveau des Nations Unies:

- La Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)
- La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1965)
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
- La Déclaration relative aux droits des personnes handicapées (1975)
- La Convention No 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux de pays indépendants (1989).

Dans le cadre du Conseil de l'Europe, parallèlement à la Convention européenne des droits de l'homme, des progrès importants ont été accomplis ces dernières années, notamment par le biais des textes suivants:

- La Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (1992)
- La Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local (1992)
- La Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (1995).

· "Toute personne a droit à la
· liberté de pensée, de
· conscience et de religion; ce
· droit implique la liberté de
· changer de religion ou de
· conviction, ainsi que la liberté
· de manifester sa religion ou sa
· conviction individuellement ou
· collectivement, en public ou en
· privé, par le culte,
· l'enseignement, les pratiques et
· l'accomplissement des rites."

· Article 9.1 de la Convention
· européenne des droits de
· l'homme

Informations supplémentaires
Sur le racisme et la discrimination

- La Commission européenne du Conseil de l'Europe contre le racisme et l'intolérance, www.ecri.coe.int/en/sommaire.htm
- Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) : www.mrap.asso.fr
- La Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), France, www.licra.org
- SOS Racisme (France), www.sos-racisme.org
- UNITED for Intercultural Action (UNIS pour l'Action interculturelle) - Réseau européen contre le nationalisme, le racisme, le fascisme et en faveur des immigrés et des réfugiés, www.xs4all.nl/~united
- Le Réseau européen contre le racisme, www.enar-eu.org
- Le Centre Internet antiracisme en Europe, www.icare.to
- Le European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia - EUMC (Centre de suivi européen sur le racisme et la xénophobie), www.eumc.eu.int
- Minorities of Europe - MoE (Minorités d'Europe), www.moe-online.com
- Young Women from Minorities (Jeunes femmes des minorités) (WFM/JFM), www.wfmonline.org

Au sujet des Roms

- European Roma Rights Centre - ERRC (Centre européen des droits des Roms), www.errc.org
- International Romani Union, www.romaniunion.org
- Union Romani (Espagne), www.unionromani.org
- Patrin Web Journal, www.geocities.com/Paris/5121/patrin.htm

Sur les personnes handicapées

- The World Institute on Disability (WID), www.wid.org
- Le Forum européen des personnes handicapées www.edf-feph.org

Au sujet des immigrés et des réfugiés

- Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, www.unhcr.org
- Le portail pour la promotion et la protection des droits des migrants, www.december18.net
- L'Association des travailleurs maghrébins en France, www.atmf.org
- SOLIDAR, www.solidar.org
- Le Conseil européen sur les réfugiés et les exilés, www.ecre.org

Sur les religions

- The United Religions Initiative, www.uri.org/index.htm
- Baha'i Faith (site de "Baha'i World"), www.bahai.org
- Projet Islam 21, www.islam21.net
- The Forum against Islamophobia and Racism (Royaume-Uni), www.fairuk.org



- The Sikhism home page, www.sikhs.org
- Hindu Resources on-line, www.hindu.org
- Le Conseil oecuménique des églises, www.wcc-coe.org
- Le site du Saint-Siège, www.vatican.va
- Les églises orthodoxes d'Orient, www.orthodoxinfo.com
- L'Eglise orthodoxe russe, www.russian-orthodox-church.org.ru
- Shamash: Réseau juif d'information et de discussion sur Internet, www.shamash.org/about.shtml

Sur l'antisémitisme

- L'antisémitisme et la xénophobie aujourd'hui, www.axt.org.uk
- The Anti-Defamation League, www.adl.org
- The World Jewish Congress, www.wjc.org.il

Sur les questions liées à l'homosexualité ("gays" et lesbiennes):

- The International Lesbian and Gay Association, www.ilga.org
- The Institute for Lesbian and Gay Strategic Studies, www.iglss.org
- "Facts on sexual orientation and sexual prejudice" (Données factuelles sur les préférences et les préjugés sexuels), <http://psychology.ucdavis.edu/rainbow/index.html>
- Organisation internationale de la jeunesse homosexuelle et lesbienne (IGLYO), www.iglyo.org

Références

- J.P. Alaux, J. Bach, Y. Benot, et autres collaborateurs, *Egalité sans frontières: les immigrés ne sont pas une marchandise*, Les notes de la Fondation Copernic, Haut Conseil de la Coopération Internationale, Editions Syllepses, Paris, 2001.
- P. Brander, C. Cardenas, R. Gomes, J. Vicente Abad et M. Taylor, *Kit pédagogique "Tous différents - tous égaux"*, Centre Européen de la Jeunesse du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1995.
- Crimes of Hate, Conspiracy of Silence (Crimes de haine, Conspiration du silence)*, Amnesty International, Londres, 2001.
- J.P. Liégeois, *Roma, Tsiganes, Voyageurs*, Editions du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1994.
- Y. Ohana (responsable de publication), *Participation et citoyenneté - Formation aux projets de jeunesse minoritaire en Europe*, Editions du Conseil de l'Europe, 1998.
- Patrin Web Journal (www.geocities.com/Paris/51211)*.
- J. Symonides (responsable de la publication), "The struggle against discrimination" ("La lutte contre la discrimination"), collection d'instruments internationaux adoptés par les Nations Unies, UNESCO, Paris, 1996.
- P.A. Taguieff, *La force du préjugé*, Gallimard, Paris, 1987.
- "Xenophobia in a European context", *Mind and human interaction ("La xénophobie dans un contexte européen"*, *L'esprit et les interactions humaines*), Vol. 9, No 1, University of Virginia, 2001.

